

Ne pas régler le cas Khadr aurait coûté plus cher

Justice. La facture pour le gouvernement canadien aurait été beaucoup plus salée s'il avait contesté la demande de règlement d'Omar Khadr, a affirmé le premier ministre Justin Trudeau, hier.

«Je partage les préoccupations des Canadiens par rapport à l'argent, mais c'est pour ça qu'on a réglé la situation, a-t-il répondu. C'était clair que si on poursuivait, non seulement on allait perdre, mais ça allait coûter au Canada, selon certains, 30 à 40 M\$.»

Le règlement, critiqué par les conservateurs, est loin de faire l'unanimité dans la population. Selon un récent sondage de la firme Angus Reid, plus de 70 % des Canadiens estiment que le gouvernement a pris la mauvaise décision.

«Être une société de droit, ça ne veut pas seulement dire défendre les droits fondamentaux quand c'est facile ou que c'est populaire, mais aussi les défendre quand c'est difficile et impopulaire, a martelé Justin Trudeau. C'est ça, une société juste.»

Plus tôt dans la journée, la Cour supérieure de l'Ontario a rejeté la demande d'injonction présentée par la veuve d'un soldat américain, qui voulait faire geler au plus tôt les avoirs d'Omar Khadr.

La veuve d'un soldat américain qui aurait été tué par Khadr souhaite qu'un jugement prononcé en Utah il y a



L'ancien enfant-soldat Omar Khadr aurait pu réclamer plus de 30 M\$ au gouvernement canadien. / COLIN PERKEL/LA PRESSE CANADIENNE

Droits bafoués

Omar Khadr a reçu 10,5 M\$ d'Ottawa la semaine dernière et des excuses officielles de la part du gouvernement canadien.

- Celui-ci a reconnu sans ambiguïté que les droits de cet ancien détenu de la prison américaine de Guantanamo avaient été bafoués.

deux ans soit appliqué au Canada. Ce jugement ordonne à Omar Khadr de lui verser une compensation de 134 M\$US et à un autre soldat blessé en Afghanistan en 2002.

Le sergent Chris Speer avait été tué lors d'une opération au

cours de laquelle le jeune Omar Khadr, alors âgé de 15 ans, avait été blessé puis arrêté avant d'être emprisonné et torturé à Guantanamo pendant des années pour crimes de guerre. M. Khadr a récemment obtenu du gouvernement canadien des

indemnités pour violation de ses droits fondamentaux.

M^{me} Speer avait demandé au tribunal de prononcer une injonction afin de geler immédiatement les actifs de M. Khadr en attendant l'audition de la cause sur le fond, pour faire appliquer au Canada le jugement américain.

Omar Khadr a admis à Guantanamo qu'il avait lancé la grenade ayant tué le sergent Speer, mais il a plus tard soutenu qu'il avait fait ces aveux dans le seul but de quitter la prison américaine et de purger sa peine au Canada. LA PRESSE CANADIENNE

Transports en commun

La STL teste une application pour acheter des titres

Une application mobile, qui permet l'achat de titres de transport dans les autobus de la Société de transport de Laval (STL), sera testée pendant l'été. Une phase d'expérimentation pourrait être ouverte à la clientèle plus tard cette année. L'application, nommée STL billets, permet l'achat des titres de transport à l'aide d'un téléphone intelligent et la validation dans l'autobus à l'aide d'un code QR.

TC MEDIA

Réseau dans le métro

50 %



Avec la mise en service du réseau mobile à la station Acadie, ce sont maintenant 34 des 68 stations du métro qui sont connectées, a annoncé la Société de transport de Montréal (STM) hier. Le réseau mobile est ainsi complètement accessible entre les stations Côte-Vertu et Mont-Royal, Beaudry et Lionel-Groulx, Snowdon et Acadie, et sur l'ensemble de la ligne jaune. Selon la STM, l'ensemble du réseau devrait être couvert d'ici 2020.

TC MEDIA

CUSM. Les syndicats attendent «des garanties» du ministre Barrette

Les trois syndicats du Centre universitaire de santé McGill se montrent plutôt satisfaits de leur première rencontre avec le ministre de la Santé Gaëtan Barrette, quelques jours après la démission de 10 administrateurs de l'établissement. Ils restent toutefois méfiants.

Le Syndicat des employés du CUSM, le Syndicat des professionnels en soins (SPSICR) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé (APTS), qui représentent près de 10 000 membres, se sont inquiétés du départ lundi, en bloc, de

Services aux malades

«Si le réseau de santé est malade, comment peut-on s'assurer de services de qualité?»

Sandra Étienne, présidente de l'APTS au CUSM

10 des 19 membres du CA.

Les syndicats n'auraient obtenu «aucune garantie» quant à une éventuelle augmentation du budget. Il s'agit d'une demande répétée des syndicats. LA PRESSE CANADIENNE

VENDREDI,
SAMEDI et DIMANCHE

10%
DE RABAIS SUR TOUT

À L'ACHAT DE
100 \$ ET PLUS



SAQ

La modération a bien meilleur goût.

Educ'Alcool

18+



Exclus de cette offre: titulaires de permis, SAQ Dépôt, agences de la SAQ et comptoirs Vin en vrac. L'offre Obtenez 10% de rabais sur tout à l'achat de 100 \$ et plus (après toute autre réduction, incluant les bons de réduction) est en vigueur du 14 au 16 juillet 2017 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation, des produits commandés par l'entremise du service des commandes privées, des produits en vente dans le catalogue Le Courrier vinicole ainsi que des commandes « Cliquez, Achetez, Ramassez » effectuées en dehors de la période promotionnelle. Non applicable sur une transaction qui bénéficie déjà d'un rabais sur le prix régulier en raison du statut propre au numéro de client qui lui est attribué. La consigne sur les bières est exclue du montant d'achat donnant droit à l'escompte. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.